

Syndicat National de l'Assistance Aéroportuaire

Cela vous concerne?!

Faire financer son permis B par son entreprise, c'est désormais possible

Justine Babin Le 15/03 à 18:29



Cette prise en charge partielle ou totale des coûts du code et des leçons de conduite s'adresse exclusivement aux salariés ou demandeurs d'emplois. -

Les salariés et demandeurs d'emplois peuvent financer tout ou une partie de leur frais de préparation au permis de conduire via leur compte personnel d'activité.

Avoir le permis B est souvent une condition sine qua non pour obtenir un emploi... et vice-versa étant donné le coût élevé des heures de formation. Une nouvelle mesure entrant en vigueur mercredi doit mettre fin à ce casse-tête en rendant possible le financement du code et des cours de conduite par le compte personnel de formation, l'une des composantes du compte personnel d'activité (CPA).

Cette prise en charge partielle ou totale des coûts, prévue par la <u>loi Egalité et Citoyenneté de janvier 2017</u>, s'adresse exclusivement aux salariés ou demandeurs d'emplois.

Il faut néanmoins, pour y avoir droit, que la préparation à l'examen du permis s'inscrive "dans la réalisation d'un projet professionnel" ou "favorise la sécurisation du parcours professionnel" et que ces cours se déroulent dans une auto-école agréée et ayant "la qualité d'organisme de formation professionnelle", précise le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Une prise en charge de 30 à 100 %

Ces financements seront attribués en fonction des heures de formation sur le CPF. "Selon nos estimations, entre 30 et

100 % du coût du permis pourra être financé par ce biais", précise le ministre de la Jeunesse Patrick Kanner, à <u>20minutes</u>.

À lire aussi

La mobilité en général représente un frein considérable à l'emploi. Près d'un Français sur cinq aurait ainsi déjà renoncé à se rendre à un entretien d'embauche ou dans une structure d'aide à la recherche d'emploi faute de moyen de locomotion et près d'un sur quatre aurait déjà refusé un travail ou une formation pour cette raison, selon une étude du cabinet Elabe de janvier dernier.

Les jeunes, les plus concernés

"Dans certains territoires, le permis de conduire est un véritable permis de travailler, notamment pour les jeunes. Cet usage du CPA constitue donc un progrès essentiel concret", s'est félicité la ministre du travail Myriam El Khomri. Le coût moyen du permis de conduite approche les 1800 EUR au niveau national, selon le collectif UFC-Que Choisir, et dépasse les 2.000 EUR à Paris.